

# **Accord cadre Société Française d'Optique (SFO) et Société Française de Physique (SFP) voté par les deux Conseils d'Administration Novembre-Décembre 2014**

## **Préambule.**

La SFO et la SFP, sociétés savantes sœurs, s'engagent par cet accord cadre :

- à coordonner leurs activités pour amplifier la visibilité des deux sociétés savantes, en augmentant l'impact de leurs actions concertées, auprès de leurs interlocuteurs naturels, pour la plupart communs : organismes de recherches, universités, partenaires industriels,
- à coordonner les calendriers de leurs colloques nationaux et leurs cellules d'organisation pour éviter des concurrences passives qui desservent les communautés scientifiques concernées et les entreprises adhérentes à leur dynamique.

La SFO et la SFP sociétés savantes actives et reconnues par leurs communautés, partagent une vision commune du profil de leurs congrès généraux biannuels respectifs. Ces congrès nationaux rassemblent les deux communautés (qui ont des cœurs thématiques communs sur des axes identifiés) avec toute la diversité de leurs champs thématiques respectifs. La légitimité de la SFO et de la SFP, se trouve ainsi consolidée dans le rassemblement périodique de chaque communauté scientifique, légitimité qu'il est important de maintenir et amplifier pour être des interlocuteurs acceptés, par les pouvoirs publics, les établissements d'enseignement supérieur et organismes de recherche et par nos adhérents.

La SFO et la SFP organisent des congrès généraux qui se trouvent être de très bons instruments, pour accueillir et introduire les plus jeunes de nos collègues dans le processus de « lecture » et diffusion rapides des connaissances scientifiques par voies de conférences, ateliers et stands. C'est souvent une première marche de leur séquence d'interventions orales, en face de scientifiques au cœur de leur nouvelle profession et un tremplin pour s'insérer au sein de réseaux professionnels indispensables à la pratique de la recherche. Cette initiation dans un contexte scientifique stimulant aide à accélérer la diffusion des connaissances les plus récentes et joue un rôle important dans «l'assemblage» de compétences complémentaires, capables d'aborder des défis scientifiques et technologiques et contribuant à attirer des financements de programmes par les agences.

## **Article1.**

1-1. La SFO et la SFP conviennent d'organiser leurs congrès généraux en alternance, les années impaires, la SFP, et les années paires, la SFO, à partir de 2016. L'usage né d'une pratique antérieure de l'une et de l'autre société savante, privilégie une semaine de la première quinzaine de juillet. Préférence, non exclusive, est donnée à cette période.

1.2. Les clubs de la SFO et les divisions thématiques de la SFP feront au mieux pour ne pas utiliser cette quinzaine de juillet, la semaine d'avant et la semaine d'après pour organiser leurs colloques nationaux de composantes.

1.3. Lors des congrès généraux, chaque société savante prend soin d'aménager un espace d'accueil, visible, ouvert à la Société sœur. (Co-organisation de mini-colloques avec contribution et label de la Société sœur,...)

## **Article 2.**

Les années 2014, 2015, 2016 forment une période transitoire.

La SFP a décidé d'organiser son congrès général la dernière semaine d'Aout 2015 à Strasbourg, du 24 au 28 aout pour anticiper le phasage annoncé dans l'article 1

La SFO organise son congrès général 2015 la première quinzaine de Juillet à Rennes et convient d'organiser un congrès général suivant dès 2016 pour réaliser le phasage de l'article 1.

## **Article 3.**

Le club SFO-COLOQ et la division thématique SFP-PAMO-JSM, deux acteurs historiques des sociétés savantes, ont un recouvrement thématique partiel et comptent un certain nombre de membres actifs communs. Afin de favoriser les synergies, sans toutefois gommer les particularités de leurs contours et interfaces, ils décident de développer une démarche commune qui sera précisée pendant la période de transition. Celle-ci permettra, dès 2016, d'insérer le colloque biennuel SFP-PAMO-JSM dans le Congrès général de la SFO comme pratiqué usuellement par le Club COLOQ-SFO, d'organiser une journée commune sous l'égide d'un comité scientifique commun et de coordonner les deux colloques pour harmoniser les programmes et satisfaire à l'ensemble de la communauté scientifique concernée.

## **Article 4.**

Individuellement, chaque composante SFO, club, et SFP, division thématique est totalement libre de prendre l'initiative d'organiser des ateliers spécifiques qui lui semblent pertinents. La restriction de calendrier de l'article 1.2 doit bien sûr être prise en compte.

Sans obligation, la SFO et la SFP encouragent les organisateurs de ces ateliers à se rapprocher des GDR, structures ouvertes du CNRS si le recouvrement thématique le suggère fortement. Il peut être aussi opportun de chercher un rapprochement avec les réseaux tels C'Nano et les Instituts Carnot pertinents si cette démarche est utile. L'encouragement ici vise à mettre les différents niveaux de réseaux nationaux en interférences constructives et ainsi de s'engager dans des processus de solidarité intellectuelle, positive pour les communautés scientifique, technologique, et entrepreneuriale.

## **Article 5.**

Chaque CA, SFO et SFP accueille en son sein un membre du CA de la société savante sœur.

## **Article 6.**

6-1. La SFO et la SFP souhaitent communiquer sur l'évolution présente de leurs relations privilégiées qui visent à réduire le cloisonnement introduit par une segmentation historique qui ne prend pas en compte les convergences scientifiques indéniablement très nombreuses aujourd'hui. Cette communication sera dirigée vers leurs adhérents, les organismes de recherche et universités et les entreprises exposantes fidèles à nos congrès qui sont des espaces professionnels peuplés de physiciens ou physiciens-opticiens que sont les ingénieurs en instrumentation et procédés..

6.2 « La SFO et la SFP pourront partager des informations pour les inclure sur leurs sites web respectifs, après accord réciproque des responsables.

Jean Jacques Aubert  
Président de la SFO

Alain Fontaine  
Président de la SFP

